



CONTRIBUTION DES FAMILLES

ANNEE 2020-2021

LYCEE PROFESSIONNEL

Secondes professionnelles ASSP	1 400 euros
Premières professionnelles ASSP	1 400 euros
Terminale professionnelle ASSP	1 400 euros

LYCEE TECHNOLOGIQUE

Secondes Générales et Technologiques	1 468 euros
Première Générale	1 637 euros
Terminale Générale	1 637 euros
Première STMG	1 484 euros
Terminale STMG	1 484 euros
Première STL	1 637 euros
Terminale STL	1 637 euros
Première ST2S	1 549 euros
Terminale ST2S	1 549 euros

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)	1 776 euros
BTS Communication (COM)	1 928 euros
BTS Tourisme	2 125 euros
BTS Diététique	2 200 euros
BTS Bioanalyses et Contrôles (BIOAC)	2 992 euros

Contribution familiale payable en un versement à l'inscription ou 9 prélèvements mensuels.

Etablissement habilité à recevoir des élèves et des étudiants boursiers.

Frais de dossier versés à l'inscription	70 euros
Cotisation APEL	35 euros

10% de réduction sur la contribution est accordé aux familles qui ont plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.